UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

IFEPSA
Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers / Les Ponts de Cé

Licence STAPS
3ème année
Spécialité MS

Guide de l'étudiant
2013/2014

IFEPSA - [Établissement d'enseignement supérieur privé] - Association Loi 1901
49 rue des Perrins - BP 40071 - 49136 Les Ponts de Cé cedex
tél. (33)(0)241452640 | fax (33)(0)241452644 | e-mail : contact@ifepsa.org | site internet : www.ifepsa.org

membre de l'unam
L'Université Nantes Angers Le Mans

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

En cas de perte, le déposer :

Sommaire

Calendrier de l'année universitaire page 1

Organigramme des formations page 2

Compétences générales et spécifiques page 3

Semestre 5 page 4
- Volumes horaires étudiants
- Récapitulatif des enseignements
- Contrôles de connaissances

Semestre 6 page 14
- Volumes horaires étudiants
- Récapitulatif des enseignements
- Contrôles de connaissances

Informations pratiques générales page 24

A - Services du secrétariat de niveau
B - Adresse mail étudiant
C - Mode d'emploi Wifi à l'IFEPSA
D - Règlement du Centre de documentation IFEPSA
E - Modalité de déclaration d'un accident de travail
F - Les photocopieurs
G - Les distributeurs

Calendrier prévisionnel 2013-2014 LICENCE 3

	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE			JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		
1	D		M		V	Toussaint	D		1	M	Nouvel an 1	S		S		M	Stage PE	J	Fête du travail	D		M		1
2	L		M		S		L	Stage PEPS 49	2	J		D		D		M		V		L	23	M		2
3	M	rentrée L3	J		D		M	Stage PE	3	V		L	Stage PEPS/PE 6	L	10	J		S		M		J		3
4	M		V		L	Stage PEPS 45	M		4	S		M	Stage PE	M		V		D		M		V		4
5	J	36	S		M	Stage PE	J		5	D		M	Stage L3 Pro MS -AEEAPS-APAS	M	Congés UCO	S		L	19	J		S		5
6	V		D		M		V		6	L	Stage PEPS/PE 2	J		J	Congés UA	D		M		V		D		6
7	S		L	41	J	45	S		7	M	Stage PE	V		V	Congés UN	L	Stage PEPS 15	M		S		L	28	7
8	D		M		V		D		8	M	Stage APAS Evron	S		S		M	Stage PE	J	Victoire 1945	D		M		8
9	L	37	M		S		L	Stage PEPS 50	9	J		D		D		M		V		L	Pentecôte 24	M		9
10	M		J		D		M	Stage PE	10	V		L	Stage PEPS/PE 7	L	11	J		S		M		J		10
11	M		V		L	Armistice 46	M		11	S		M	Stage PE	M		V		D		M		V		11
12	J		S		M	Stage PE	J		12	D		M	Stage L3 Pro MS -AEEAPS-APAS	M		S		L	20	J		S		12
13	V		D		M		V		13	L	Stage PEPS/PE 3	J		J		D		M		V		D		13
14	S		L	42	J		S		14	M	Stage PE	V		V		L	Stage PEPS 16	M		S		L	Fête nationale 29	14
15	D		M	Stage L3	V		D		15	M		S		S		M	Stage PE	J		D		M		15
16	L	38	M	MS	S		L	Stage PEPS 51	16	J		D		D		M		V		L	25	M		16
17	M		J	AEEAPS	D		M	Stage PE	17	V		L	Stage PEPS 8	L	Stage PEPS 12	J		S		M		J		17
18	M		V	APAS	L	Stage PEPS 47	M		18	S	JPO	M	Stage PE	M	Stage PE	V		D		M		V		18
19	J		S		M	Stage PE	J		19	D		M	Stage L3 Pro MS -AEEAPS-APAS	M		S		L	21	J		S		19
20	V		D		M	Stage APAS Initiateur Activités Motrices	V		20	L	Stage PEPS/PE 4	J		J		D		M		V		D		20
21	S		L	43	J		S		21	M	Stage PE	V		V		L	Pâques 17	M		S		L	30	21
22	D		M		V		D		22	M		S	JPO	S		M	L3 APAS Beaux défis	J		D		M		22
23	L	39	M		S		L	52	23	J		D		D		M		V		L	26	M		23
24	M		J		D		M		24	V		L	Stage PEPS 9	L	Stage PEPS 13	J		S		M		J		24
25	M		V		L	Stage PEPS 48	M	Noël	25	S		M	Stage PE	M	Stage PE	V		D		M		V		25
26	J		S		M	Stage PE	J	Congés UCO	26			M	Stage L3 Pro MS -AEEAPS-APAS	M		S		L	22	J		S		26
27	V		D		M		V	Congés UA	27	L	Stage PEPS/PE 5	J		J		D	18	M		V		D		27
28	S		L	44	J		S	Congés UN	28	M	Stage PE	V		V		L	Congés UCO	M		S		L	31	28
29	D		M	Congés UCO	V		D		29	M				S		M	Congés UA	J	Ascension	D		M		29
30	L	40	M	Congés UA	S		L		30	J				D		M	Congés UN	V		L	27	M		30
31			J	Congés UN			M		31	V				L	Stage PEPS 14			S				J		31

	= vacances scolaires
	période de délibération - en fonction de l'UN, UA et UM
	stages L3
	vacances universitaires

Cursus de formations IFEPSA

Année universitaire 2013/2014

MASTERS

[2] CAER PEPS / PA

[2] DU PSSMS
[3] CET

Sport, Education, Formation

Mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, 2nd degré

Parcours Education Physique et Sportive (EPS)

Sport, Santé, Entraînement

Mention Sciences, Ingénierie et Management de la Santé

Parcours Activités Physiques Adaptées pour la Santé (APAS)

Sports, Loisirs, Territoires

Mention Management et développement du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs

Parcours Tourisme et Loisirs sportifs

[4] CTAPS

APCoSS

LICENCE STAPS

HandiSTAPS

Licence 3 - Année de spécialisation

Education et Motricité (EM)

Parcours PEPS — *Parcours* PE — *Parcours* AEEAPS

Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)

PSE1
BNSSA

Management du Sport (MS)

Licence 2 - Année de consolidation

Sauvetage

BPJEPS APT

Licence 1 - Année fondamentale

Réorientation possible en fin de 1er semestre

CQP ALS - PSC1

Diplôme Bac+2 [1] **Attaché Commercial**

Inscription Post-Bac + BAC

Légende :
PEPS : Professorat en Education Physique et Sportive
PE : Professorat des Ecoles
AEEAPS : Animation, Education, Entraînement par les APS
DU PSSMS : Diplôme d'Université Premiers Secours et Soins de terrain en Milieu Sportif
CAER PEPS/PA : Concours d'Accès à l'Echelle de Rémunération des certifiés / Professeur Agrégé

[1] Titre RNCP - Partenariat CCI49 [2] Accessible en formation continue [3] Certificat en Education Thérapeutique [4] Conseiller Territorial des APS - Préparation CNFPT

Septembre 2013

LICENCE 3 MANAGEMENT DU SPORT
COMPETENCES GENERALES (CG.)
ET COMPETENCES SPECIFIQUES (CS.)

CG. 1 : Participer au développement des aspects stratégiques et décisionnels.

CS. 1.1 : Négocier avec les partenaires les différents aspects du projet.
CS. 1.2 : Participer à la conception de programmes d'activité, d'équipements, d'événements sportifs.
CS. 1.3 : Planifier l'organisation d'activités sportives et de loisirs en fonction des publics, d'environnements et d'objets particuliers.
CS. 1.4 : Assurer la mise en place du programme d'action.

CG. 2 : Conduire une mission commerciale dans les secteurs du sport, de l'activité physique et des loisirs.

CS. 2.1 : Evaluer une politique commerciale en matière d'équipements, d'animation ou de gestion d'un territoire.
CS. 2.2 : Collaborer au sein d'une équipe formée de personnels recrutés sur différentes formes contractuelles (bénévolat, CDD, CDI…).
CS. 2.3 : Aider à la décision en matière de stratégies de commercialisation et de distribution du produit.
CS. 2.4 : Utiliser et adapter des outils d'analyse (enquêtes, questionnaires) et d'intervention (conduite de projet) dans le domaine des activités sportives et de loisirs.

CG. 3 : Intervenir sur les aspects juridiques et financiers.

CS. 3.1 : Participer aux modalités de recrutement des futurs collaborateurs et gère les contrats.
CS. 3.2 : Assister le ou les responsables dans la démarche de projet.
CS. 3.3 : Assurer la comptabilité de base, élaborer le bilan et le compte de résultat.
CS. 3.4 : Appliquer les principes et montages juridiques rattachés à l'exploitation d'événements sportifs et de loisirs (sécurité, environnement, hygiène…).

CG. 4 : Communiquer avec les médias et/ou différents partenaires.

CS. 4.1 : Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés.
CS. 4.2 : Communiquer un projet aux responsables, partenaires et médias.
CS. 4.3 : Participer à des réseaux ou intègre des partenariats entre différents acteurs sportifs publics et privés.

CG. 5 : Adopter des conduites favorables au développement de ses compétences professionnelles.

CS. 5.1 : Approfondir ses compétences et connaissances dans un groupe d'activités physiques et sportives et de loisirs.
CS. 5.2 : Adopter une attitude et des pratiques de recherche et d'innovation.
CS. 5.3 : Se positionner ou se repositionner par rapport à un projet professionnel.
CS. 5.4 : Maîtriser les techniques d'organisation et d'anticipation de son travail.

SEMESTRE 5

Maquette : répartition des enseignements

Année : 2013/2014

Edition des Volumes Horaires Etudiants

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 5

Libelle	Code	Oblig.	Volumes							
			CM	TD	TP	TPE	TE	Stage	Projet	Sortie
UE 51 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE		☑								
Economie du sport et de l'activité physique		☑	14h00	8h00						
Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des APS		☑	14h00	8h00						
UE 52 ENVIRONNEMENT SOCIAL ET POLITIQUE DE L'ENTREPRISE		☑								
Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs		☑	14h00	8h00						
Politiques des espaces et des équipements sportifs		☑	14h00	8h00						
UE 53 CONNAISSANCES, PRATIQUES ET ORGANISATION D'APS DE LOISIRS		☑								
Pratique, technique et théorie des APS de loisirs		☑	4h00	6h00	40h00					
Secourisme PSE1 - Partie 1		☑			20h00					
UE 54 MANAGEMENT ORGANISATIONNEL ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE PROJET		☑								
Méthodologie du projet		☑	20h00	15h00						
Anglais professionnel - TOEIC		☑			20h00					
Pratique et analyse du secteur professionnel (Projet Professionnel Etudiant)		☑		10h00				35h00		
UE 55 FINANCEMENT ET COMMERCIALISATION DU PRODUIT SPORTIF		☑								
Comptabilité et gestion		☑			20h00					
Techniques et stratégies de commercialisation		☑		20h00						
Marketing des produits et évènements sportifs		☑	12h00	8h00						

Légende : CM = Cours Magistraux ; TD = Travaux dirigés ; TP = Travaux pratiques ; TPE = Travail personnel de l'étudiant ; TE = Travaux Encadrés

Récapitulatif des enseignements de la licence STAPS

Semestre 5

UE51M	Environnement économique et juridique de l'entreprise
511M	**Economie du sport et de l'activité physique** **Objectifs :** Mener une analyse économique du marché de l'activité physique et du tourisme sportif à l'échelle locale. Communiquer avec les médias et/ou différents partenaires. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés. **Contenus :** L'analyse économique du sport par l'analyse du marché des pratiques sportives (rappel de la Licence 1). La valeur économique du sport, de l'activité physique et du tourisme sportif : impact et rentabilité économique aux niveaux national, régional et local. Les espaces et les équipements sportifs (biens publics, biens privés), articulation entre économie transformations sociétales et environnement. **Compétence visée :** CS. 4.1 **Enseignant :** Jean-Claude DEZILES
512M	**Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des activités physiques et sportives** **Objectifs :** Etre capable de présenter les principales dispositions légales et réglementaires concernant les obligations des structures sportives, la responsabilité et le droit du travail en sport. Etre capable d'analyser des décisions de justice et des documents pratiques (modèles de contrat de travail…). Connaître le régime juridique des contrats de travail et le droit applicable au secteur sportif. Participer à l'élaboration et à la gestion des contrats de travail, des ressources financières et humaines. **Contenus :** Le cadre juridique de l'activité sportive. Obligations des structures et organisation des manifestations sportives. La responsabilité dans les métiers du sport (milieux public et privé). La question de l'acceptation des risques et de l'indemnisation des préjudices. Le droit du travail en sport, la relation de travail et la protection des droits et libertés : le sportif salarié (droit à la formation, statut social et fiscal, exploitation des droits de la personnalité, circulation) et le sportif non salarié. Applications française et européenne. **Compétences visées :** CS 3.1, 3.4 **Enseignante :** Cynthia VIAUD

UE52M	Environnement social et juridique de l'entreprise
521M	**Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs** **Objectifs :** Connaître et comprendre les processus sociaux explicatifs des rapports socialement différenciés au corps. Connaître et comprendre les enjeux relatifs aux gouvernements des corps afin de rompre avec les visions essentialistes du « corps » comme objet « naturel » et strictement « propriété de la personne **Contenus :** Le rôle des collectivités territoriales dans la création et la rénovation des équipements sportifs, espaces et sites de pratique. Le rôle des services de l'état dans la création et la rénovation des équipements sportifs, espaces et sites de pratique. Les financements et subventions des équipements. Conformité et mise en accessibilité des équipements sportifs. **Compétence visée :** 4.1 **Enseignant :** Arnaud SÉBILEAU
522M	**Politiques des espaces et des équipements sportifs** **Objectifs :** Participer aux choix en matière d'aménagement sportif du territoire, de politique et de programmation des espaces et des équipements sportifs Négocier avec les partenaires les différents aspects du projet. La comptabilité de base, élaborer le bilan et le compte de résultat. Collaborer au sein d'une équipe formée de personnels recrutés sur différentes formes contractuelles (bénévolat, CDD, CDI…). **Contenus :** Le rôle des collectivités territoriales dans la création et la rénovation des équipements sportifs, espaces et sites de pratique Le rôle des services de l'état dans la création et la rénovation des équipements sportifs, espaces et sites de pratique Les financements et subventions des équipements Conformité et mise en accessibilité des équipements sportifs **Compétences visées :** CS 1.1, 2.2, 3.3 **Enseignants :** Anthony GIRARD et Vincent HYBOIS + Collaborateur

UE53M	Connaissances, pratique et organisation d'APS de loisirs
531M	**Pratique, technique et théorie des APSL de loisirs** **Objectifs :** Acquérir des compétences pour encadrer un groupe dans l'un des deux champs d'activité proposés (activités nautiques et activités de mise en forme) à un niveau découverte. Acquérir des niveaux de pratique nécessaires à la démonstration pédagogique. **Contenus :** Activités de mise en forme (entretien physique et musculation) **Compétences visées :** CS 4.1, 4.3, 5.1 **Enseignants :** Jérôme GAUDINAU et Jeune France CHOLET
532M	**Secourisme PSE1 – Partie 1** **Objectifs :** Participer à la construction et à la protection de l'intégrité de la personne. Etre capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres. Mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques. **Contenus :** Cf. référentiel national : Compétences de sécurité civile – Premiers Secours en Equipe niveau 1. (http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/defense_et_securite_civiles/formation/nnfasc/osc/pse1/) **Compétence visée :** CS 3.3 **Enseignants :** Société Up Team' Homme

UE54M	Management organisationnel et développement stratégique de projet
541M	**Méthodologie du projet** **Objectifs :** Rédiger une note de cadrage du projet. Etre capable de distinguer les caractéristiques des projets associatifs, d'entreprises ou de collectivités. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés. **Contenus :** Les fonctions administrative, financière, législative, sécuritaire, commerciale et logistique du projet. La phase opérationnelle du projet. **Compétences visées :** CS 4.1 **Enseignants :** Christophe GOUINEAU et François STEINEBACH
542M	**Anglais professionnel - TOEIC** **Objectifs :** Utilisateur indépendant niveau seuil B1. Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école ou dans les loisirs. Savoir se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Raconter un événement/une expérience, décrire un but, exposer brièvement les raisons ou explications pour un projet, une idée. **Contenus :** Bases grammaticales de la langue anglaise. Vocabulaire spécifique (champs de l'activité physique, du sport et de la santé). Compréhensions orale et écrite. **Compétence visée :** CS 4.2, 4.3 **Enseignants :** Sébastien SCOTTO DI PERROTOLO
543M	**Pratique et analyse du secteur professionnel (stage) – Projet Professionnel de l'Etudiant (PPE)** **Objectifs :** Elaborer son projet professionnel. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés. **Contenus :** Techniques de recherche d'emplois (TRE), les entretiens. Analyse d'un secteur professionnel. Organisation d'un événement type conférence/débat. **Compétences visées :** CS 4.1 **Enseignants :** ASCAPE, Aymeric GIGON

UE55M	Financement et commercialisation du produit sportif
551M	**Comptabilité et gestion** **Objectifs :** Produire un bilan comptable et un compte de résultat. Gérer une comptabilité. Assurer la comptabilité de base, élaborer le bilan et le compte de résultat. **Contenus :** L'organisation comptable de base (rappel L2). L'analyse comptable des opérations courantes : Les achats et les ventes, la taxe sur la valeur ajoutée. Les amortissements. **Compétence visée :** CS 3.3 **Enseignant :** Jean-Christophe SOULARD
552M	**Techniques et stratégies de commercialisation** **Objectifs :** Aider à la décision en matière de stratégies de commercialisation et de distribution du produit. Assister le responsable dans la démarche de projet. **Contenus :** Les circuits de la distribution (définitions et configurations d'un circuit). L'appareil commercial (distribution des produits de grande distribution non-alimentaire, la grande distribution spécialisée, la vente par correspondance). Les marques de distribution et la relation avec le producteur (les négociations commerciales, stratégies de producteurs vs. stratégies de distributeurs, coopération entre producteurs et distributeurs). La mercatique du point de vente (technologies et marchandisage). **Compétence visée :** CS 2.3, 3.2 **Enseignant :** Sandra SEYSSEL, Thierry CARIOU, Chrystelle LATEYRON, Fabien DELEU
553M	**Marketing des produits et évènements sportifs** **Objectifs :** Présenter un projet de développement commercial d'un produit selon la méthodologie du mix-marketing. Utiliser et adapter des outils d'analyse et d'intervention dans le domaine des activités sportives et de loisirs. Participer à des réseaux, intégrer des partenariats entre acteurs sportifs et privés. **Contenus :** Le marketing : forme et démarche L'analyse du marché et mix marketing Les comportements du consommateur Segmentation et diagnostic interne **Compétences visées :** CS 2.3, 4.3 **Enseignant :** Karine GESNEAU-RIVIERE

Edition des Contrôles de Connaissances

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 5

Libelle	Code	Oblig.	Credits	Ctrl	1ère Session		
					Nature	Durée	Coeff.
UE 51 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE		☑	6,000				6,000
Economie du sport et de l'activité physique		☑	3,000				3,000
Economie du sport et de l'activité physique CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Economie du sport et de l'activité physique CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Economie du sport et de l'activité physique CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des APS		☑	3,000				3,000
Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des APS CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des APS CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Principes juridiques de l'organisation et de la promotion des APS CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
UE 52 ENVIRONNEMENT SOCIAL ET POLITIQUE DE L'ENTREPRISE		☑	6,000				6,000
Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs		☑	3,000				3,000
Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Sociologie des nouvelles pratiques sportives et de loisirs CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Politiques des espaces et des équipements sportifs		☑	3,000				3,000
Politiques des espaces et des équipements sportifs CC		☑		CC	Dossier		1,000
Politiques des espaces et des équipements sportifs CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Politiques des espaces et des équipements sportifs CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
UE 53 CONNAISSANCES, PRATIQUES ET ORGANISATION D'APS DE LOISIRS		☑	4,000				4,000
Pratique, technique et théorie des APS de loisirs		☑	3,000				3,000
Pratique, technique et théorie des APS de loisirs CC		☑		CC	Pratique		1,000
Pratique, technique et théorie des APS de loisirs CC		☑		CC	Pratique		1,000
Pratique, technique et théorie des APS de loisirs CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Secourisme PSE1 - Partie 1 CC		☑		CC	Pratique		1,000
UE 54 MANAGEMENT ORGANISATIONNEL ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE PROJET		☑	8,000				8,000
Méthodologie du projet		☑	4,000				4,000

Légende : CT = Contrôle Terminal ; CC = Contrôle Continu ; CCCT = 1ère session Contrôle Continu et 2ème session Contrôle Terminal ; OUI = Validation Oui/Non; VAL : Validation de stage

Edition des Contrôles de Connaissances

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 5

Libelle	Code	Oblig.	Credits	Ctrl	1ère Session		
					Nature	Durée	Coeff.
Méthodologie du projet CC		☑		CC	Dossier		1,500
Méthodologie du projet CC		☑		CC	Oral	0h15	2,500
Anglais professionnel - TOEIC		☑	2,000				2,000
Anglais professionnel - TOEIC CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Anglais professionnel - TOEIC CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Pratique et analyse du secteur professionnel (Projet Professionnel Etudiant)		☑	2,000				2,000
Pratique et analyse du secteur professionnel (Projet Professionnel Etudiant) CC		☑		CC	Dossier		0,500
Pratique et analyse du secteur professionnel (Projet Professionnel Etudiant) CC		☑		CC	Oral	0h15	0,500
Pratique et analyse du secteur professionnel (Projet Professionnel Etudiant) CC		☑		CC	Oral	1h00	1,000
UE 55 FINANCEMENT ET COMMERCIALISATION DU PRODUIT SPORTIF		☑	6,000				6,000
Comptabilité et gestion		☑	2,000				2,000
Comptabilité et gestion CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Comptabilité et gestion CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Techniques et stratégies de commercialisation		☑	2,000				2,000
Techniques et stratégies de commercialisation CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Techniques et stratégies de commercialisation CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Marketing des produits et évènements sportifs		☑	2,000				2,000
Marketing des produits et évènements sportifs CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Marketing des produits et évènements sportifs CC		☑		CC	Dossier		0,500
Marketing des produits et évènements sportifs CC		☑		CC	Oral	0h15	0,500

Légende : CT = Contrôle Terminal ; CC = Contrôle Continu ; CCCT = 1ère session Contrôle Continu et 2ème session Contrôle Terminal ; OUI = Validation Oui/Non; VAL : Validation de stage

SEMESTRE 6

Maquette : répartition des enseignements

Année : 2013/2014

Edition des Volumes Horaires Etudiants

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 6

Libelle	Code	Oblig.	Volumes							
			CM	TD	TP	TPE	TE	Stage	Projet	Sortie
UE 61 ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE		☑								
Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'AP		☑	14h00	8h00						
Sociologie de l'emploi sportif		☑	14h00	8h00						
UE 62 PROMOTION DU SPORT, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DE LA SANTE EN FRANCE ET EN EUROPE		☑								
Motivation vis à vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales		☑	16h00	8h00						
Politiques publiques du sport et de la santé		☑	14h00	8h00						
Politiques européennes et rôle sociétal du sport et de l'activité physique		☑	14h00	8h00						
UE 63 CONNAISSANCE, PRATIQUE ET ORGANISATION D'APS DE LOISIRS		☑								
Pratique, technique et théorie des APSL		☑	9h00	6h00	60h00					
Secourisme PSE1 - Partie 2		☑			20h00					
UE 64 MANAGEMENT ORGANISATIONNEL ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE PROJET		☑								
Pratique et analyse du secteur professionnel		☑		10h00				120h00		
Méthodologie de la communication et management des ressources humaines		☑	12h00	18h00						
UE 65 PRATIQUES, TECHNIQUES ET SAVOIRS PROFESSIONNELS		☑								
Introduction à la méthodologie de recherche et aux méthodes statistiques		☑		10h00	15h00					
Anglais - Toeic		☑			20h00					

Légende : CM = Cours Magistraux ; TD = Travaux dirigés ; TP = Travaux pratiques ; TPE = Travail personnel de l'étudiant ; TE = Travaux Encadrés

Récapitulatif des enseignements de la licence STAPS

Semestre 6

UE61M	Environnement socio-économique et juridique de l'entreprise
611M	**Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'activité physique** **Objectifs :** Intégrer dans le montage de projets liés à l'activité physique en France et en Europe les recommandations découlant des politiques européennes du sport et de l'exercice physique et solliciter les fonds d'aide au développement de ces politiques. Recruter un éducateur sportif de la communauté européenne **Contenus :** Organisation générale du modèle européen (points de vue politique et juridique). L'emploi sportif à l'échelle européenne. La formation des professionnels du sport et de l'activité physique. Les politiques de santé en lien avec l'activité physique (notamment lutte contre la sédentarité). **Compétences visées :** CS 3.1, 3.2, 3.4 **Enseignante :** Cynthia VIAUD
612M	**Sociologie de l'emploi sportif** **Objectifs :** établir une revue des rapports, enquêtes, études, articles faisant état de l'emploi sportif dans un secteur d'activité pressenti par l'étudiant ; réaliser à partir du travail précédent une sociographie de l'emploi sportif dans ce secteur. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés. Utiliser et adapter des outils d'analyse (enquêtes, questionnaires) et d'intervention (conduite de projet) dans le domaine des activités sportives et de loisirs. **Contenus :** Par le travail de lecture approfondie et critique de rapports, d'enquêtes, d'études et d'articles traitant de l'emploi dans un secteur d'activité choisi, l'étudiant sera conduit à interroger les catégories d'analyses, les méthodologies d'investigations engagées dans ces travaux et devra produire une synthèse personnelle de sa réflexion pour proposer, sous la forme d'une sociographie, un état des lieux de l'employabilité dans l'univers sportif. **Compétence visée :** CS 3.3 **Enseignants :** Arnaud SEBILEAU, Hassen SLIMANI

UE62M	Promotion du sport, de l'activité physique et de la santé en France et en Europe
621M	**Motivations vis-à-vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales** **Objectifs:** Identifier et agir sur les processus motivationnels liés à l'engagement de l'individu dans son contexte d'activité (éducatif, sportif, professionnel). Collaborer au sein d'une équipe formée de personnels recrutés sur différentes formes contractuelles (bénévolat, CDD, CDI…). **Contenus :** Théories socio-cognitives de la motivation humaine Techniques cognitivo-behaviorales visant à engendrer des conséquences affectives, cognitives et comportementales favorables au bien-être de l'individu dans son contexte d'activités **Compétences visées :** CS 2.1, 2.2 **Enseignants :** Nicolas HAUW, Hervé LE BARS
622M	**Politiques publiques du sport et de la santé** **Objectifs:** Connaître les politiques publiques du sport et de la santé afin de monter des projets en lien avec l'activité physique. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés. **Contenus :** Pratiques sociales et politiques publiques autour de l'activité physique Politiques publiques et promotion du sport pour la santé **Compétence visée :** CS 4.1 **Enseignants :** Antoine BRUNEAU, Jérôme PAILLAT, Jamy PACAUD

623M	**Politiques européennes du sport et de l'activité physique** **<u>Objectifs</u>:** Intégrer dans le montage de projets liés à l'activité physique en France et en Europe les recommandations découlant des politiques européennes du sport et de l'exercice physique ; et solliciter les fonds d'aide au développement de ces politiques. Etre capable de recruter un éducateur sportif de la communauté européenne. Collaborer avec des structures associatives, les pouvoirs publics et les partenaires privés **<u>Contenus</u> :** Organisation générale du modèle européen (points de vue politique et juridique) L'emploi sportif à l'échelle européenne La formation des professionnels du sport et de l'activité physique Les politiques de santé en lien avec l'activité physique (notamment lutte contre la sédentarité) **<u>Compétence visée</u> :** CS 4.1 **<u>Enseignants</u> :** Maxime LEBLANC, Julian JAPPERT, Raymond FROUMENTY

UE63M	Connaissance, pratique et organisation d'APS de loisirs
631M	**Pratique, technique et théorie des APSL** **Objectifs :** Acquérir des compétences pour encadrer et manager dans les activités de mise en forme à un niveau découverte. Acquérir des niveaux de pratique nécessaires à la démonstration pédagogique. Analyser le secteur d'activités de la mise en forme et des activités de loisirs tout public. **Contenus :** Stage sur le site de la Jeune France de Cholet. Pratique et encadrement de public dans les activités de mise en forme. Rencontres avec professionnels du secteur des activités physiques de forme et de loisirs. **Compétences visées :** CS 4.1, 4.3, 5.1 **Enseignants :** Jeune France CHOLET
632M	**Secourisme PSE1 – Partie 2** **Objectifs :** Etre capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques. **Contenus :** Cf. référentiel national – compétences de sécurité civile – Premiers Secours en Equipe niveau 1. (http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/defense_et_securite_civiles/formation/nnfasc/osc/pse1/) **Compétence visée :** CS 3.3 **Enseignants :** Société Up Team' Homme

UE64M	Management organisationnel et développement stratégique de projet
641M	**Pratique et analyse du secteur professionnel** **Objectifs :** **Orientation événementiel :** Participer au développement des aspects stratégiques et décisionnels en vue d'un projet événementiel dans les secteurs privé marchand, privé non marchand, public et parapublic en lien avec l'activité physique et les sports. **Orientation expertise/diagnostic :** Participer au développement des aspects stratégiques et décisionnels dans un programme d'expertise/diagnostic éducatif, culturel, social, touristique ou des loisirs dans les secteurs privé marchand, privé non marchand, public et parapublic en lien avec l'activité physique et les sports. **Contenus :** Stage de 7 semaines. Accompagnement à la construction du projet professionnel de l'étudiant par le tuteur (entreprise) et le suiveur (université). **Compétences visées :** CS. 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.3 **Enseignants :** Aymeric GIGON**,** Nicolas HAUW, James RENAULT, Arnaud SEBILEAU, Sandra SEYSSEL, Hassen SLIMANI
642M	**Méthodologie de la communication et management des ressources humaines** **Objectifs :** Etre capable de communiquer devant une assistance Etre capable de conduire une réunion **Contenus :** *F Steinebach :.* Approche générale du concept de Management Manager une équipe / Leadership Déléguer / responsabiliser Gérer les conflits *C. Jeanneau :* Introduction aux concepts de la communication par la programmation neuro linguistique (PNL) La conduite de réunion, la communication dans le collectif L'assertivité **Compétences visées :** CS. 1.1 , 2.2, 2.3, 3.2, 4.2 **Enseignants :** Corinne JEANNEAU (Potentiel motiv'), François STEINEBACH

UE65M	Pratiques, techniques, savoirs professionnels
651M	**Introduction à la méthodologie de recherche et aux méthodes statistiques** **Objectifs :** Etre capable de reconnaître les différents types de variables, de définir le nombre de groupes et d'y associer le test statistique de base correspondant. Etre capable de différencier les statistiques descriptives des statistiques inférentielles. Initier les étudiants à la démarche scientifique, les confronter aux réalités de terrain à l'aide d'outils d'investigation propres à la psychologie, à la sociologie et à la physiologie. Confronter les étudiants aux réalités de terrain à l'aide d'outils d'investigation propres à la physiologie, psychologie ou sociologie. **Contenus :** Statistiques descriptives. Tests élémentaires sur des variables qualitatives. Tests élémentaires sur des variables quantitatives. Comparaison de moyenne, ANOVA à un facteur. La revue de littérature et la problématique de recherche. Les méthodes et techniques d'investigations. Les présentations, discussion et diffusion des résultats. **Compétences visées :** 2.4, 5.2 **Enseignants :** Nicolas HAUW, Hervé LE BARS, Arnaud SEBILEAU, Hassen SLIMANI, Christelle CHEVALIER GATE
652M	**Anglais (TOEIC)** **Objectifs:** Utilisateur indépendant niveau seuil B1. Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école ou dans les loisirs. Savoir se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience, décrire un but et exposer brièvement les raisons ou explications pour un projet, une idée. **Contenus :** Préparation du TOEIC, à travers des exercices de compréhension orale et de compréhension écrite **Compétences visées :** CS. 4.2, 4.3 **Enseignant :** Sébastien SCOTTO DI PERROTOLO

Edition des Contrôles de Connaissances

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 6

Libelle	Code	Oblig.	Credits	Ctrl	1ère Session		
					Nature	Durée	Coeff.
UE 61 ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE		☑	6,000				6,000
Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'AP		☑	3,000				3,000
Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'AP CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'AP CC		☑		CC	Dossier		0,500
Cadre juridique de la distribution et de la consommation dans le sport et l'AP CC		☑		CC	Oral	0h15	1,500
Sociologie de l'emploi sportif		☑	3,000				3,000
Sociologie de l'emploi sportif CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Sociologie de l'emploi sportif CC		☑		CC	Dossier		0,500
Sociologie de l'emploi sportif CC		☑		CC	Oral	0h15	1,500
UE 62 PROMOTION DU SPORT, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DE LA SANTE EN FRANCE ET EN EUR		☑	7,000				7,000
Motivation vis à vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales		☑	3,000				3,000
Motivation vis à vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Motivation vis à vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Motivation vis à vis du sport, de l'activité physique et pratiques managériales CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Politiques publiques du sport et de la santé		☑	2,000				2,000
Politiques publiques du sport et de la santé CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Politiques publiques du sport et de la santé CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
Politiques européennes et rôle sociétal du sport et de l'activité physique		☑	2,000				2,000
Politiques européennes et rôle sociétal du sport et de l'activité physique CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,000
Politiques européennes et rôle sociétal du sport et de l'activité physique CC		☑		CC	Oral	0h15	1,000
UE 63 CONNAISSANCE, PRATIQUE ET ORGANISATION D'APS DE LOISIRS		☑	5,000				5,000
Pratique, technique et théorie des APSL		☑	4,000				4,000
Pratique, technique et théorie des APSL CC		☑		CC	Pratique		1,000
Pratique, technique et théorie des APSL CC		☑		CC	Pratique		1,500
Pratique, technique et théorie des APSL CC		☑		CC	Ecrit	1h30	1,500
Secourisme PSE1 - Partie 2 CC		☑		CC	Pratique		1,000

Légende : CT = Contrôle Terminal ; CC = Contrôle Continu ; CCCT = 1ère session Contrôle Continu et 2ème session Contrôle Terminal ; OUI = Validation Oui/Non; VAL : Validation de stage

Edition des Contrôles de Connaissances

LICENCE STAPS - L3 STAPS spécialité M.S. - SEMESTRE 6

Libelle	Code	Oblig.	Credits	Ctrl	1ère Session		
					Nature	Durée	Coeff.
UE 64 MANAGEMENT ORGANISATIONNEL ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE PROJET		☑	8,000				8,000
Pratique et analyse du secteur professionnel		☑	4,000				4,000
Pratique et analyse du secteur professionnel CC		☑		CC	Oral	0h15	0,500
Pratique et analyse du secteur professionnel CC		☑		CC	Dossier		1,500
Pratique et analyse du secteur professionnel CC		☑		CC	Oral	0h45	2,000
Méthodologie de la communication et management des ressources humaines		☑	4,000				4,000
Méthodologie de la communication et management des ressources humaines CC		☑		CC	Ecrit	1h30	2,000
Méthodologie de la communication et management des ressources humaines CC		☑		CC	Dossier		0,500
Méthodologie de la communication et management des ressources humaines CC		☑		CC	Oral	0h15	1,500
UE 65 PRATIQUES, TECHNIQUES ET SAVOIRS PROFESSIONNELS		☑	4,000				4,000
Introduction à la méthodologie de recherche et aux méthodes statistiques		☑	2,000				2,000
Introduction à la méthodologie de recherche et aux méthodes statistiques CC		☑		CC	Dossier		0,500
Introduction à la méthodologie de recherche et aux méthodes statistiques CC		☑		CC	Oral	0h15	1,500
Anglais - Toeic		☑	2,000				2,000
Anglais - Toeic CC		☑		CC	Ecrit	1h30	0,500
Anglais - Toeic CC		☑		CC	Ecrit	2h00	1,500

Légende : CT = Contrôle Terminal ; CC = Contrôle Continu ; CCCT = 1ère session Contrôle Continu et 2ème session Contrôle Terminal ; OUI = Validation Oui/Non; VAL : Validation de stage

IFEPSA
Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers / Les Ponts de Cé

Informations pratiques

A - SERVICES DU SECRETARIAT DE NIVEAU

Pour toutes demandes :
Adressez-vous à l'assistant(e) de votre niveau selon les horaires de présence affichés sur la porte. En cas d'absence et d'urgence, prenez contact avec le coordonnateur administratif.

Pour le dépôt de document(s) ou tout autre demande de document administratif :
Utilisez les boîtes aux lettres sauf pour les documents médicaux (à remettre en mains propres à un secrétariat ou au coordonnateur administratif).

Pour les accidents de travail :
Présentez-vous dans les meilleurs délais au secrétariat de votre niveau pour les premières démarches (quelle que soit l'heure), muni de la déclaration d'accident du travail complétée et signée par l'enseignant. En cas d'absence, prendre contact avec un autre secrétariat ou le coordonnateur administratif.

Merci de bien vouloir patienter dans le couloir si l'assistant(e) est en entretien ou au téléphone (accueil d'un seul étudiant à la fois).

B - ADRESSE MAIL ETUDIANT

Pour les nouveaux étudiants :
Dès l'inscription définitive au Secrétariat Universitaire de l'UCO, une adresse mail UCO est générée pour chaque étudiant. Cette adresse permet de prendre connaissance des informations relatives aux études.

Muni de son numéro d'étudiant et de son mot de passe provisoire remis à la rentrée, chaque étudiant doit activer son adresse à partir de l'adresse internet suivante :
http://www.uco.fr/intranet/charte/signature-charte.php.

La signature de la charte informatique du réseau UCO active le compte de l'étudiant et génère **un mot de passe définitif à conserver impérativement** durant tout le cursus universitaire.
L'identifiant de l'étudiant (n° étudiant à 6 chiffres figurant sur la carte étudiant) ainsi que le mot de passe définitif permettent d'avoir accès à un ensemble de services du site UCO via le lien "*Connexion Intranet*" :

- conventions de stage ;
- charte des examens ;
- messagerie : accès à tous les messages d'informations transmis par les référents pédagogiques ou assistant(e)s ;
- Chamilo : plateforme de dépôt de documents par les enseignants ;

et également aux réseaux Wifi de l'IFEPSA et de l'UCO.

Rappel : les réseaux Wifi au sein de l'IFEPSA et l'UCO sont utilisés à des fins strictement universitaires.

Pour les autres étudiants :
Vous conservez votre adresse mail.

C - MODE D'EMPLOI WIFI A L'IFEPSA

Considérations générales :
L'accès au réseau sans-fil (Wifi) de l'IFEPSA est réservé aux étudiants possédant une inscription définitive. L'utilisateur doit avoir en sa possession un matériel compatible avec le réseau sans-fil en place. Le paramétrage du matériel pour l'accès au réseau relève de la responsabilité de l'utilisateur.

Spécifications du réseau :
Le réseau en place est conforme aux normes 802.11b, 802.11g. Des panonceaux indiquent la couverture Wifi des espaces concernés. La connexion au réseau permet un accès http (Web) anonyme aux serveurs de l'IFEPSA. L'accès aux sites extérieurs nécessite de s'être identifié à l'aide d'un « login » et d'un mot de passe.

Procédure à suivre :
Si vous ne l'avez pas déjà, procurez-vous votre mot de passe à usage unique auprès du secrétariat de votre niveau de formation. Votre login est votre numéro d'étudiant UCO (6 chiffres).

Obtenez la **mire de connexion** au réseau sans-fil dans une zone couverte. Pour cela, il suffit d'essayer d'accéder à une adresse internet hors UCO (exemple *www.ifepsa.org*).

Avant tout accès, si vous ne l'avez déjà fait, il faut avoir accepté les conditions d'usage décrites dans la "Charte d'accès aux ressources informatiques de l'UCO" et obtenu votre mot de passe définitif. Pour ce faire, cliquez sur "Signature de la Charte" (sur la page d'accueil Wifi ou sur :
http://www.uco.fr/intranet/charte/signature-charte.php.).

Munissez-vous de quoi noter votre nouveau mot de passe qui vous sera délivré à la fin de la procédure de signature de la charte. Saisissez votre numéro d'étudiant, votre mot de passe à usage unique et validez. Lisez attentivement les pages que vous devez faire défiler. Si vous êtes d'accord, sur la dernière page, cliquez sur "accepter". Notez votre mot de passe. Rendez-vous à nouveau sur une page extérieure à l'UCO pour vous identifier.

Lorsque vous vous êtes identifié, vous pouvez vous rendre sur la page désirée sans que la mire d'accès ne se réaffiche. Vous pouvez utiliser le bouton "déconnexion" pour répéter la procédure d'identification, si vous voyez ce bouton s'afficher.

En cas de dysfonctionnement :

Je n'ai pas la mire de connexion au réseau sans fil

Si d'autres ont accès au réseau à proximité, il est fort probable que votre ordinateur soit mal paramétré (ou incompatible – plus rarement). Si vous êtes plusieurs personnes à être victimes du même problème, et pour qui cela a déjà fonctionné, contactez un des personnels du lieu où vous vous trouvez. Sinon, consultez le manuel de paramétrage de votre ordinateur portable.

J'ai la mire de connexion au réseau sans fil, mais il n'accepte pas mon mot de passe

Avez-vous accepté la charte d'usage et obtenu un mot de passe définitif ? Si c'est ce mot de passe que vous utilisez, retentez-le en vérifiant bien les chiffres et lettres. Attention aux touches "Verr num" ("Num-Lock") et "Verr Maj" ("Caps-Lock"). Si cela ne marche toujours pas, contactez l'un des personnels du lieu où vous vous trouvez.

Dans les autres cas

Il y a probablement dysfonctionnement du réseau. Contactez un des personnels du lieu où vous vous trouvez.

D - REGLEMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION IFEPSA

Horaire :

Le **lundi**	de 10h00 à 19h00
Du **mardi au jeudi**	de 9h30 à 19h00
Le **vendredi**	de 9h30 à 18h00

Organisation :

Le Centre de Documentation a été pensé pour vous proposer différentes formes de travail et répondre à vos besoins (travail par 2, 4 ou box individuel). Il est composé de deux espaces :

- l'espace documentation où vous pouvez vous installer et accéder aux ouvrages,
- la salle annexe qui est affectée prioritairement au Centre de Documentation où vous pourrez travailler (elle peut être également utilisée pour des cours).

Consultation sur place :

L'accès à la salle de lecture est libre.
Un système de sécurité est installé. S'il se déclenche, vous devez vous présenter au personnel d'accueil.

Retrait :

Le retrait de livre est soumis à une inscription auprès des documentalistes. Celle-ci est valable pour l'année universitaire. Votre carte d'étudiant est exigée pour tout retrait.
Retrait de **3 ouvrages** maximum simultanément et ce, pour une durée de **10 jours. Tout retard entraînera une suspension du prêt pour 10 jours.** Des pénalités seront demandées si ce retard excède une semaine (forfait 5 € + 0,5 € par jour et par

livre et/ou une suspension plus longue). En l'absence de retour, un exemplaire est facturé à l'étudiant.

Services :

Photocopies : Un système de cartes rechargeables vous est proposé. Le chargement se fait chaque matin (la demande est à faire la veille).

Accès Internet : Des ordinateurs sont à votre disposition. Vous avez accès à Internet gratuitement (20 mn maximum). L'accès à Internet est réservé à vos recherches documentaires. Une imprimante vous permet d'éditer des documents.

Reliures : Pour réaliser vos documents, une relieuse est disponible. Les fournitures nécessaires sont en vente au Centre de Documentation, dans la limite du stock disponible.

Accès :

Le Centre de Documentation est accessible à tous. Les sacs de sport sont à déposer à l'entrée. Une tenue correcte est exigée (Cf. Règlement Intérieur).

Prêt :

Chaque emprunteur est responsable du retour des ouvrages à la date fixée.

A certaines dates, les livres et les PC sont réservés pour des sessions spécifiques (ex : formation continue CAER, …). A ce titre, un affichage vous le signale.

Les ouvrages signalés «usuels» ne peuvent être sortis.

Il est possible d'emprunter les ouvrages pendant les vacances, à partir du mardi qui les précède. Tous les ouvrages retirés avant cette date sont à rendre obligatoirement avant votre départ en vacances.

Respect :

Le Centre de Documentation est un lieu de travail qui exige silence, concentration et respect des utilisateurs et des ouvrages. Merci de penser à éteindre vos portables.

Boire et se restaurer ne sont pas autorisés dans le Centre de Documentation.

Aucune annotation ne doit être portée sur les ouvrages.

Le fonds documentaire est un outil de travail précieux, aidez-nous à le conserver en bon état et n'hésitez pas à nous signaler les éventuels problèmes.

Sanction :

Le non-respect de ce règlement entraîne une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du Centre de Documentation. Ce règlement s'inscrit dans la continuité du *Livret "Engagement de l'étudiant"* de l'IFEPSA.

Le bon fonctionnement du Centre de documentation dépend aussi de chacun.

E - MODALITE DE DECLARATION D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL (A.T.)

Les dispositions suivantes sont à respecter en raison de l'application, pour les étudiants de l'IFEPSA des modalités propres aux Accidents du Travail[1] (A.T.)

[1] **PRECISIONS** : ne pas confondre "ACCIDENT" qui doit faire l'objet d'un constat immédiat et d'une déclaration du responsable du cours et "DIFFERENTES DIFFICULTES" comme tendinite, rhumatisme etc... qui relèvent du domaine médical.

appliquées par les services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) d'Angers.

Champ d'application d'un A.T. :
L'accident doit se dérouler :

1) pendant les horaires des cours sportifs : à ATHLETIS, ou dans les équipements extérieurs ayant fait l'objet d'une autorisation d'utilisation (stades - piscines),

ou

2) lors d'un stage "hebdomadaire" - d'un stage de "découverte du milieu" ou d'un stage en "situation" portant sur une ou plusieurs semaines consécutives ; les déplacements aller et retour étant couverts sous réserve que le "stage considéré" ait fait l'objet d'une convention signée par les deux parties et émargée par le stagiaire (délai maximum de la signature - 15 jours après la date d'envoi).

En effet, la législation professionnelle couvre uniquement les accidents survenant au cours des différentes activités physiques et sportives prévues dans le cadre de l'enseignement sanctionné par un diplôme spécifique à ces disciplines.

Non couverts :
Toutes les activités ne rentrant pas dans le cadre indiqué ci-dessus et sont exclus :

1) les accidents découlant d'activités personnelles des étudiants (sorties nocturnes/ week-end),
2) les accidents à l'occasion d'une rencontre sportive universitaire à laquelle l'étudiant n'a pas été régulièrement convoqué préalablement,
3) les accidents qui ne concernent pas l'enseignement et les études dispensés à l'IFEPSA.

La réglementation de la Sécurité Sociale - Accident du Travail, précise que l'accident de parcours pour se rendre au premier cours ou pour rentrer à la fin des cours au domicile n'est pas pris en compte.

En cas d'accident :

1) Faire remplir le document "DECLARATION D'ACCIDENT - IFEPSA" par le professeur (document disponible sur tous les lieux de cours) et le remettre **de suite** au secrétariat de l'IFEPSA pour recevoir la **"FEUILLE MAUVE "ACCIDENT DU TRAVAIL" (A)**,
2) Se présenter chez le médecin qui remettra un document **"CERTIFICAT MEDICAL - ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE - INITIAL"** indiquant obligatoirement ***les lésions***.
3) Rapporter **dans les 24 heures** au secrétariat, le **CERTIFICAT MEDICAL** remis par le médecin qui permettra de remplir les pièces officielles concernant l'accident.
4) Le secrétariat déclare l'accident du travail via le site internet de la CPAM d'ANGERS et adresse l'ensemble des documents au service Accidents du Travail de CPAM par voie postale.

RAPPEL : les étudiants doivent être conscients que le délai de dépôt de la déclaration A.T., fixé par la CPAM., est de **48 heures maximum**.

(A) La FEUILLE MAUVE ACCIDENT DU TRAVAIL de la C.P.A.M. :
vous devez la CONSERVER pendant toute la durée de votre arrêt et jusqu'à votre CONSOLIDATION (certificat médical "FINAL") NE JAMAIS VOUS EN SEPARER.
Vous devrez :

- *la présenter à chaque démarche en rapport avec votre accident (médecin, pharmacien, radiologue, infirmier, kiné, etc…), les différents praticiens devront compléter le verso.*
- *la remettre avec votre certificat médical "FINAL" au secrétariat de l'IFEPSA lors de votre consolidation.*

PAR LA SUITE, les décisions médicales prolongation totale ou partielle, reprise d'activité physique partielle ou totale, devront faire l'objet d'un certificat médical à remettre à l'IFEPSA pour transcription sur le registre établi avant transmission à la CPAM.

L'étudiant victime d'un accident de travail, et déclaré en tant que tel, dont le dossier est en règle dès le départ, bénéficie d'une prise en charge par le service accident de travail de la CPAM à ANGERS dès le début des soins.

Les médecins, praticiens, ou pharmaciens, sous réserve du suivi correct de la procédure énoncée ci-dessus, se font directement rembourser par la CPAM, ainsi l'étudiant n'a rien à régler. Ce "système", établi à l'avantage de l'étudiant, doit être respecté dans son fonctionnement dans l'intérêt de tous.

La procédure est certes complexe mais le secrétariat en assurera la bonne fin et le suivi, ces instructions devront être rigoureusement respectées.

Afin de garantir au maximum les étudiants, le contrat signé avec le groupe Mutuelle Saint Christophe, couvre :

- en cas de décès : 3 100 €
- invalidité permanente totale ou partielle :
  - inférieure à 66 % : 45 800 €
  - entre 66 et 88 % : 65 000 €
  - supérieure ou égale à 86 % : 99 500 €

F - LES PHOTOCOPIEURS (situés dans le hall)

Un photocopieur à carte est à votre disposition dans le hall. Les cartes sont en vente au Centre de documentation.

Tarifs :
Veuillez consulter le panneau d'affichage du Centre de documentation.

Type de photocopies :
Les photocopies se font en A4 uniquement, vous pouvez effectuer des réductions.

Problème technique ou conseil d'utilisation :
Adressez-vous au Centre de documentation.

G - LES DISTRIBUTEURS

Des distributeurs sont à votre disposition ainsi que des poubelles pour jeter vos gobelets. Les consommations sont autorisées dans l'espace cafétéria et interdites dans les amphithéâtres, les salles de cours, les couloirs et le Centre de documentation.

Merci de vous reporter au Livret "Engagement de l'étudiant" pour tout autre point.

Notes personnelles

Vos interlocuteurs

Licence STAPS 1ère année

Référents	*Assistante administrative*
Arnaud SÉBILEAU - Référent pédagogique arnaud.sebileau@uco.fr **Isabelle BOYENVAL** - Référent adjoint isabelle.boyenval@uco.fr **Patrick VRIGNAUD** - Référent adjoint patrick.vrignaud@uco.fr	**Annie DELAUNAY** ☎ 02 41 45 26 40 annie.delaunay@uco.fr

Licence STAPS 2ème année

Référents	*Assistante administrative*
Christine LELIÈVRE - Référent pédagogique christine.lelievre@uco.fr **Steven GASTINGER** - Référent adjoint steven.gastinger@uco.fr	**Micheline TROCHERIE** ☎ 02 41 45 26 41 micheline.trocherie@uco.fr

LICENCE STAPS 3ème année

Spécialités	*Parcours*	*Référents pédagogiques*	*Assistantes administratives*
Education et Motricité	PEPS PE	**Hervé LE BARS** hlebars@uco.fr	**Anne LE VOYER** ☎ 02 41 79 18 99 alevoyer@uco.fr
	AEEAPS	**Nicolas HAUW** nicolas.hauw@uco.fr	**Claudine CADY** ☎ 02 41 79 18 92 claudine.cady@uco.fr
Management du Sport	MS	**Sandra SEYSSEL** sandra.seyssel@uco.fr	
Activités Physiques Adaptées et Santé	APAS	**Aymeric GIGON** aymeric.gigon@uco.fr	